

LA VIGIE

JOURNAL DE CRITIQUE ET D'OPINION

Vol. 4—Ed. quot. no. 82—Samedi, 2 Avril 1910

Abonnement : \$3.00 par an. 1 cent le numéro.
Tarif d'annonces : 1ère insertion 15c. la ligne, 2ème insertion, 10c. la ligne

Publié tous les matins par la C^{ie} Vigie, 8 rue Collins, Haute-Ville



LA VIGIE
QUÉBEC, 2 AVRIL 1910

LA SEMAINE

Les journaux ont annoncé, à l'occasion de la conférence inter-provinciale tenue cette semaine à Ottawa, que les députés provinciaux avaient essuyé une défaite.

Nous n'en croyons rien pour notre part. La question est trop sérieuse pour avoir été ainsi tranchée en un tour de main. Il s'agit de définir la limite des pouvoirs provinciaux en matière de constitution civile des compagnies à fonds social. Ce sont là des attributions qui, exercées indifféremment par le gouvernement fédéral et par les gouvernements locaux, amènent nécessairement des conflits d'autorité souvent très embarrassants au point de vue des affaires.

Dans une de ces disputes soumise aux tribunaux, la Cour Suprême a prononcé un jugement favorable aux Provinces, bien que la minorité du tribunal ait exprimé l'opinion qu'une compagnie incorporée par charte provinciale ne pouvait exercer ses pouvoirs que dans les limites de la province où elle a obtenu sa charte.

Si cette dernière jurisprudence devait prévaloir, ce serait une véritable révolution dans le monde des affaires. Il doit y avoir une autre solution au problème, car celle-là serait un pas vers l'union législative, un amoindrissement plutôt humiliant des privilèges des provinces, et nous ne croyons pas que le parti libéral, qui a de tout temps combattu pour une sage décentralisation des pouvoirs, dérange l'ordre de chose établi, dans le sens contraire.

Les négociations ne sont que suspendues, espérons-le, non pas rompues.

M. Henri Bourassa se désintéresse-t-il ou se fatigue-t-il de la modeste législature de Québec?

Il parlait hier des pays affligés d'un régime parlementaire. Ce régime ne va peut-être pas plus à son estomac. Les longs articles à double colonne qu'il fournit cha-

que jour au Devoir expliquent probablement ses absences de la chambre.

Ces articles sont à la fois pessimistes et fantaisistes. Ainsi, un jour, rêvant encore de plébiscite, il défie sir Wilfrid Laurier de poser la question au peuple dans une formule claire et précise. Au bien, ce serait du propre ! Lui et ses amis conservateurs qui ont sur la défense navale autant d'opinions que de têtes, auraient bientôt fait d'embrouiller la formule.

Le lendemain, l'esprit tourné au noir, le directeur du Devoir lève des mains suppliantes vers le Sénat, demande aux Pères Patriotes de sauver la patrie en rejetant le bill naval. Comme il est vraisemblable de demander à notre Chambre des Lords, telle qu'actuellement constituée, de renverser le gouvernement Laurier ! M. Bourassa se croit peut-être en Angleterre ; il est capable de prendre M. Taschereau ou M. Devlin pour Lloyd-Georges et sir Lomer Gouin pour M. Asquith.

A force de se mêler des affaires du monde entier, une forte tête comme celle de M. Bourassa s'expose à de telles confusions.

L'interview suivante que nous prenons dans un journal de Montréal, le Canada, fait voir combien nous avions raison de ne pas prendre au sérieux l'anecdote du tunnel de Québec.

Sir Robert Perks, le chef de l'importante maison qui a sollicité du gouvernement canadien la construction du canal de la Baie Georgienne, est à Montréal et loge au Windsor.

Sir Robert a construit plusieurs tunnels, en Angleterre et en Écosse et il déclare qu'un tunnel entre Québec et Lévis coûterait trois fois plus cher qu'un pont. L'entreprise coûterait aussi cher que le tunnel Severn en Angleterre, car il serait aussi difficile, vu la profondeur du fleuve. Le tunnel Severn a huit milles de longueur et a coûté vingt-cinq millions de dollars.

L'opinion de sir Robert Perks est celle d'un expert, dont la parole fait autorité.

A quelles singulières conclusions peut conduire le sophisme ?

Un journal de Montréal, pourtant sérieux, le Herald, entreprend de prouver que le monopole d'une marchandise ou d'une denrée quelconque est le meilleur moyen d'en abaisser le prix !

Un illuminé nationaliste de St-Roch a commencé cette semaine à prêcher la croisade contre les Juifs.

Nous ne sommes pourtant pas en Russie.

Iemain et dimanche, nos braves amis du 9ème régiment célébreront leur 25ème anniversaire de leur départ pour l'expédition du Nord-Ouest. L'honorable Pantaléon Pelletier, orateur de l'Assemblée Législative, qui a fait cette campagne comme lieutenant de feu capitaine Pinault, est resté à Québec exprès pour assister à cette commémoration.

On trouvera en 5e page une réponse assez corsée du greffier de la cité à l'ex-maire Garneau.

L'hon. Mackenzie King, ministre du Travail, qui était l'hôte d'honneur à un banquet donné par l'Ontario Club, a déclaré au cours d'un brillant discours que le gouvernement demanderait à la prochaine session du Parlement de voter des subsides afin de permettre de nommer une commission chargée de faire une enquête au sujet de l'éducation technique.

LE TRANSCONTINENTAL

Travaux gigantesques sur la première division de la Province de Québec, rive sud, qui aboutit à la ligne frontière du Nouveau-Brunswick

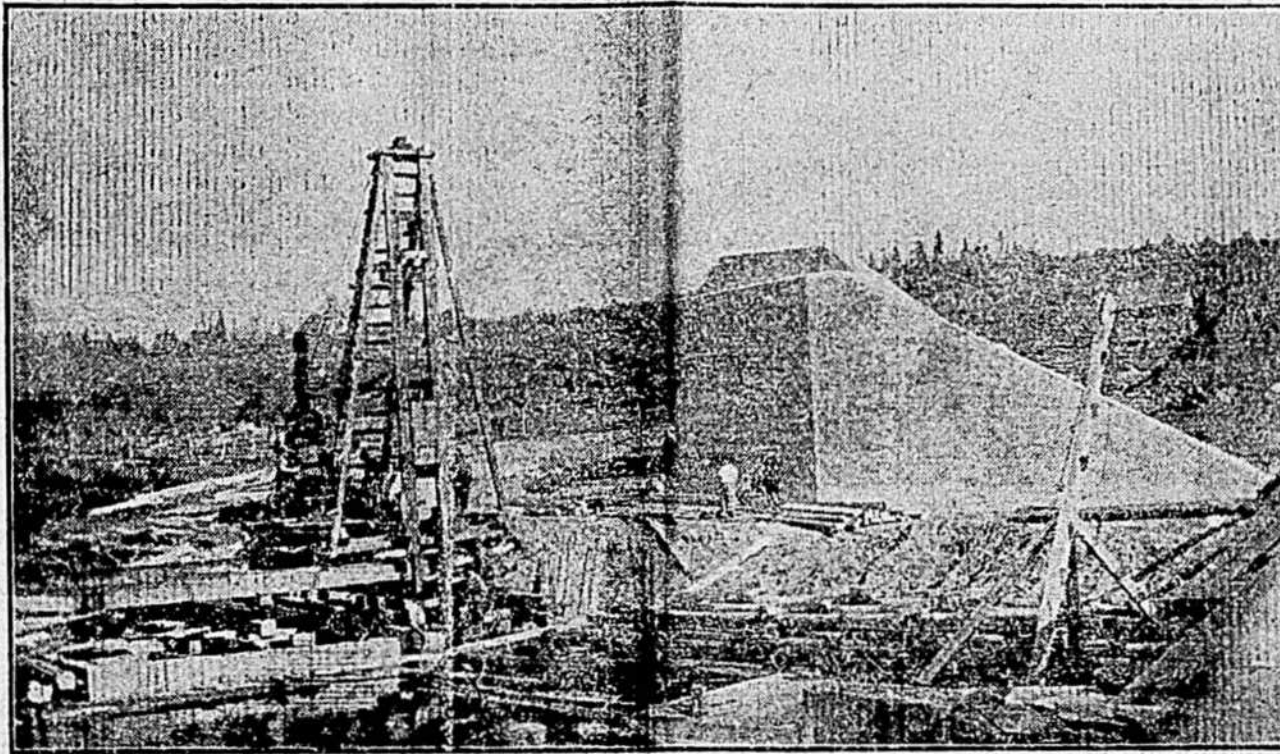
La colonie de Providence, située à Nigger Brook, qui se trouve sur la ligne, près de la tête du lac Pohenegamouk, prend une extension extraordinaire. Une scierie des plus modernes et très vaste est terminée et, au printemps, il y aura des maisons d'habitation pour une centaine de familles qui doivent s'y rendre.

Grâce à l'essor rapide que prend le pays, le ministère de colonisation de la Province a fait ouvrir des chemins parallèles au chemin de fer sur un parcours de 12 mil-

les ; aujourd'hui, on peut parcourir la distance de Saint-Eleuthère au Lac Long—17 milles—en moins de trois heures. Au printemps, il y aura dix scieries en fonctionnement sur le parcours de la division ; la plupart seront mues à la vapeur, et pourront préparer toutes espèces de bois de construction, bardaux, etc. Quoique les feux de forêt aient causé de grands dommages, la plupart des lots sont encore bien garnis de bois d'épinette, de sapin, de mélèze, érable, cèdre, bouleau, etc.

La plupart des colons établis ont pu commencer à semer, et, à la saison nouvelle, les rendements seront au moins quadruples.

La rivière Saint-François qui marque la ligne-frontière entre la Province de Québec et le Maine à partir de la tête du lac Pohenegamouk a sur son parcours, du côté canadien, des plateaux de terre très fertiles qui s'étendent jusqu'au Lac Beau. Des deux côtés du Lac Long il y a aussi de superbes lots aboutissant à des petits lacs poissonneux.



Culée du pont de la rivière Saint-François, vue de profil

Comme le bois d'épinette existe en bonne quantité, il n'y a aucun doute que l'industrie de la pulpe ne s'exerce sur une assez grande échelle dans ce pays-là. Enfin, c'est une région qui, d'inconnue qu'elle était il y a quelques années, est aujourd'hui activement recherchée et verra surgir des villages prospères qui alimenteront nos villes de ses produits agricoles et autres.

LA PÊCHE ET LA CHASSE

Cette région, malgré que les travaux aient éloigné le gibier et

que les règlements de pêche aient été assez souvent transgressés, représente un champ superbe pour les chasseurs et les pêcheurs. Dans la plupart des lacs et rivières on trouve de la truite grise, mouche-tée et saumonée de moyenne taille. Les touladis et les pointus sont en assez bonne quantité, malheureusement l'usage clandestin des rêts a causé une diminution assez sérieuse, surtout des grosses espèces. Les autorités étant en éveil, cet abus sera restreint et, d'ici à une couple d'années, nemrods et pêcheurs y trouveront de quoi sa-

tisfaire leurs goûts de sport. Le chevreuil et l'original abondent dans la région, sans compter le gibier de petite taille. Les perdrix et les lièvres y sont à foison. Le gibier à fourrure est assez rare ; cependant, on prend de temps à autre des renards jaunes, des loups-cerviers et quelques martes. Enfin, ce territoire deviendra d'une importance plus qu'ordinaire au point de vue agricole, industriel, etc.

JEM.

(A suivre)

C'est ce soir que sera adjugée la magnifique automobile McLaughlin-Buick de \$1,500

GRAND PRIX DE NOTRE CONCOURS DE \$6,000

Décompte final au théâtre Olympia ce soir à 10 h. 30

Public invité. Sièges réservés pour les candidats

Aujourd'hui est la dernière journée pour notre grand concours de popularité, pour lequel nous donnons 20 prix d'une valeur de \$6,000.

Toute la journée jusqu'à dix heures ce soir le département du concours émettra des certificats de votes pour les nouveaux abonnés payés d'avance.

IMPORTANT.—Nous ne recevons aucun vote après dix heures précises ce soir.

La boîte de ballottage sera mise alors entre les mains des juges désignés : M. Ls Létourneau, M. P. P., P. B. Dumoulin, gérant de la Banque Molson et L. H. Lavigne, échevin, pour être transportée au Théâtre Olympia, lieu du dépouillement des scrutins et de l'adjudication des vingt prix.

Les candidats sont très satisfaits de la manière franche et loyale avec laquelle ce concours a été conduit.

Depuis le commencement nous sommes efforcés de donner

satisfaction à tous. Nous n'avons eu aucun favori. Tous ont été traités sur un même pied de justice. Nous avons vu à ce que les règlements soient suivis à la lettre.

Tout ce que nous nous étions engagés de faire nous l'avons fait et nous sommes persuadés que tous seront contents ce soir.

Notre système de comptabilité ainsi que tout ce qui concerne le concours a été ouvert aux intéressés pendant toute la durée de celui-ci pour leur inspection et nous avons eu l'approbation de tous ceux qui sont venus.

Concentrez tous vos efforts aujourd'hui afin de figurer parmi les gagnants ce soir.

Quelques votes de plus en faveur de vos adversaires et vous perdez le fruit d'un travail de plusieurs semaines.

Ne manquez aucune chance de prendre des abonnements pendant ces quelques heures qui vous restent. Redoublez d'ardeur. Voyez vos amis et connaissances et

demandez-leur une dernière fois leur appui. L'union fait la force.

Au moyen de projection lumineuse le montant des votes de chacun des candidats sera donné au public après que ceux-ci auront été comptés minutieusement par les juges.

Décompte final et adjudication des prix à l'Olympia

Les officiers du Théâtre Olympia nous prient d'annoncer que ce soir, samedi, vu que les représentations de vues animées devront finir avant l'heure habituelle, elles commenceront à 7.15 h. au lieu de 7.30 h.

Le décompte final ou dépouillement des scrutins commencera à 10.30 et le montant des votes des candidats sera donné au fur et à mesure au moyen de projection lumineuse.

Les sièges sur les huit premières rangées seront réservés aux candidats des quatre districts.

Nous invitons spécialement les candidats de la campagne et leurs amis pour cette circonstance.

Les autres sièges sont à la disposition du public.

Voici la liste des prix et la manière dont ils seront adjugés :

Le grand prix, savoir : l'Auto-car Buick, de \$1,500.00 sera adjugé au concurrent, dame ou monsieur, qui aura reçu le plus grand nombre de votes dans toute l'étendue du territoire du concours, c'est-à-dire dans les quatre districts.

Pour les planches, il y en aura une pour chaque district et ce sera un prix spécial pour dames seulement. Celle qui aura obtenu le



BEAU SEL DE TABLE
Sacs de 3 lbs, samedi.....3c.
FEVES AU LARD
Marque Matthews, boîtes de 1 lb., samedi, 3 boîtes pour.....11c.
BEAU SEL DE TABLE
Sacs de 5 lbs, samedi.....5c.
GELEE—marque Bee, 5 paquets pour.....25c.
JAMBON—venant d'arriver, bonne qualité, samedi, la lb.....17c.
BOURBON AUX PISTACHES, bonne qualité, samedi, 2 lbs pour.....25c.
POUDING DEMI-MINUTE.—Essences variées, 3 paquets pour.....25c.
POMMES "RUSSET", délicieuses, samedi, la douz.....5c.
CAFE frais moulu, prix du marché 30c la lb., samedi, la lb.....19c.

OCCASIONS : MOUSSELINE ET INDIENNE

Mouseline Fantaisie.—Mouseline de grenadine noire, fini soie, 27 pc. de large, de très bonne qualité pour robes de dames, en vente samedi, la vg.....35c, 40c, 50c.
Tissus à Costumes.—Tissus à l'anglaise, rayures fantaisie et carreaux de couleur ciel et blanche, rose et blanche, crêpe et blanche, samedi, la vg.....10c, 12 1/2, 15c.

Nouvelle Indienne.—Splendide assortiment d'indienne, 32 pc. de large, nouveaux dessins sur fond clair, chance rare au prix de samedi, la vg.....10c.
Guinigan à Robes.—Guinigan à l'anglaise, rayures fantaisie et carreaux de couleur ciel et blanche, rose et blanche, crêpe et blanche, samedi, la vg.....10c, 12 1/2, 15c.

CHAUSSURES DE BELLE VALEUR

Bottines de Dames.—Bottines de cuir verni, à lacets, pour dames, couleur noire, dessus en drap points 2 1/2 à 7, dernier genre, très bonne qualité, samedi.....\$2.49.

Bottines de Dames.—Bottine venant, à lacets, genre Blucher, pour dames, points 2 1/2 à 6, venant d'arriver très populaires, cet été, samedi, la paire.....\$2.19.

LA COMPAGNIE
PAQUET
LIMITÉE.

DIVISION DU DETAIL
157-173 Rue St-Joseph, Québec.

EBRILLANTE FIN DE SAISON

Le dernier concert de la saison de la Société Symphonique, hier soir à l'Auditorium, a été une extase. L'élégant et nombreux public qui ne manque plus une seule de ces distinguées auditions a passé par tous les ravissements, nous allons dire par toutes les pâmoisons que peut produire le divin langage de la musique.

Dès l'ouverture, l'auditoire a été littéralement empoigné. Ce fut un crescendo d'enthousiasme, à travers les mailles de plus en plus enveloppantes de Beethoven, Gounod, Mozart, Mascagni, Glazounov, Rubinstein, jusqu'au vertigineux wagnerisme de Puccini. Merci à M. Jos. Vézina et à ses savants symphonistes pour le service qu'ils rendent en formant ainsi le goût et en préservant les saines traditions de l'art.

La soliste était Mlle Ernestine Gauthier, une toute jeune cantatrice canadienne de la Nouvelle-Angleterre, douée d'une superbe voix entre mezzo-soprano et contralto, dont elle sait se servir à merveille. Grande pureté de diction, beaucoup d'ampleur et de flexibilité, tout cela lui a valu une ovation.

M. Forget et ses amis, partis en wagon spécial pour aller conquérir le contrôle du Nova Scotia Steel, n'ont pas eu un gros succès. La majorité du stock, c'est-à-dire la Toison d'or, leur a glissé dans les mains, et ces Argonautes modernes sont revenus bredouille.

Couvrons le sol de notre province de maisons d'école ; faisons-les nombreuses, élégantes, confortables, pour que nos enfants aient à les voir et à les fréquenter.

\$6,000.00

EN PRIX DE GRANDE VALEUR SERONT DONNES
Absolument Grátis, AUX DAMES ET MESSIEURS LES PLUS POPULAIRES
DE L'EST CANADIEN PAR

LA VIGIE! - GRAND CONCOURS DE POPULARITE - ! 20 PRIX EN TOUT !

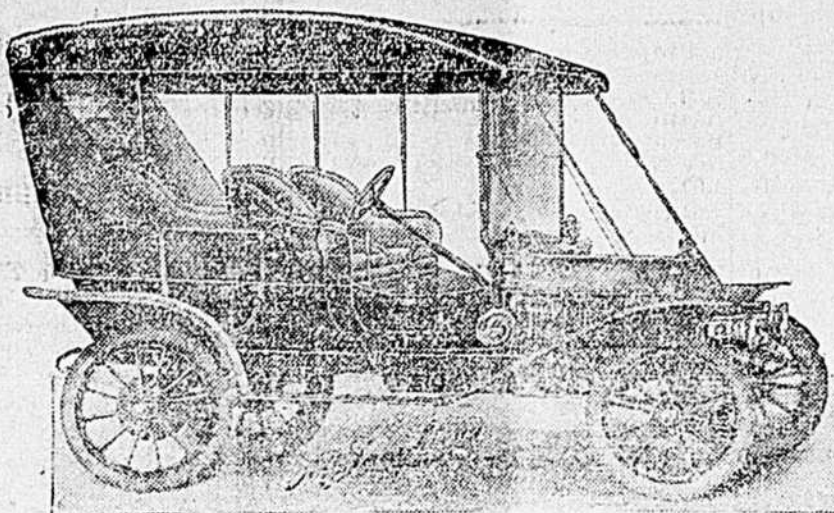
1 GRAND PRIX GENERAL. --- 19 PRIX LOCAUX.

Tous dignes des plus grands efforts. Tous valant la peine d'être gagnés. Ces 20 prix seront adjugés de la manière suivante

LE GRAND PRIX

Est un grand **AUTOCAR-TOURISTE**, 32 CHEVAUX ; McLaughlin-Buick, modèle 1910, valeur régulière, \$1,500.

DESCRIPTION : Chassis en acier pressé—32 H. P. Courant fourni par la Magneto Remy, à piles sèches. Contrôle du moteur au volant. Transmission planétaire sans bruit. Deux vitesses avant, une vitesse arrière, commandement direct sur essieu. Capitonage de 1ère classe, cuir chamoisé à la main, rembourrage crin, dossiers et coussins à ressort moelleux, garniture complète de vrai mohair, paravent en verre Lakeside (adaptation spéciale) Lampe à l'huile arrière et côtés, projecteurs, à gaz.—Générateur, corne, pompe, levier et service complet de réparation.—Couleur de la voiture : beau vert Napier uniforme



Cette automobile a été achetée de la "QUEBEC AUTOMOBILE and LAUNCH CO".

Ce CAR, spécialement construit pour satisfaire les demandes de CAR-TOURISTES de moyenne taille, adapté à tous les genres de force motrice, est fabriqué par la "McLAUGHLIN MOTOR CAR CO, d'Oshawa, dont la carrière honorable et le succès en affaires sont proverbialement connus. C'est une considération qui s'impose, car l'expérience acquise prouve qu'outre les facilités qu'offre cette maison pour la réparation prompte et soignée des voitures, son but c'est de fournir la plus grande variété d'automobiles au marché canadien, à prix raisonnables.

LES PRIX LOCAUX (par district) 19 EN TOUT

4 AMEUBLEMENTS



Les pianos ont été achetés de la maison P. T. Légaré. Ils consistent en un grand Piano Automatique Williams de \$750 et de trois pianos droits de salon, fabrique Williams de \$400 chacun. Tous ces instruments sont en exposition dans les vastes magasins P. T. Légaré, rue St-Paul.

4 POELES DE CUISINE EN ACIER

Les 4 ameublements sont au choix, Salon ou Chambre à coucher, d'une valeur régulière de \$50 chacun. Ces ameublements ont été achetés de la Crown Furniture Company, rue de la Couronne, où ils sont actuellement visibles.

4 PIANOS

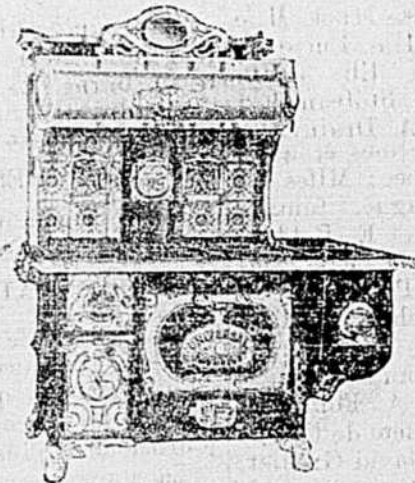
Les Diamants ont été achetés de M. Daniel Piché, rue St-Joseph. Il y en a quatre et ils sont évalués à \$5 la pièce.

M. Piché a fait du zèle pour nous procurer les plus belles pierres du marché à ce prix-là. Nos diamants sont en exposition aux magasins de M. Piché.

4 DIAMANTS

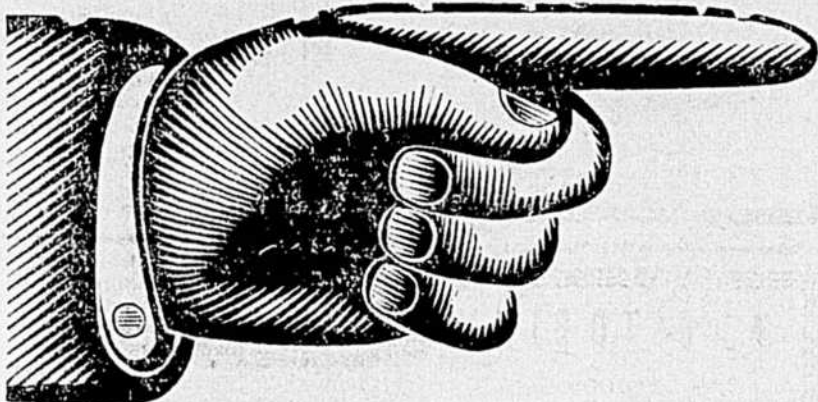
Enfin quatre fourneaux de cuisine en acier—marque Majestic—avec glace de fond, tuiles émaillées et thermomètre, valeur régulière de \$75 chacun.

Ces poêles sont les meilleurs sur le marché, et sont couverts de la garantie de la maison P. T. Légaré, où ils sont visibles au public.



2 VOITURETTES de dix chevaux-vapeur

UN LOT A BATIR dans la Cite de Quebec.

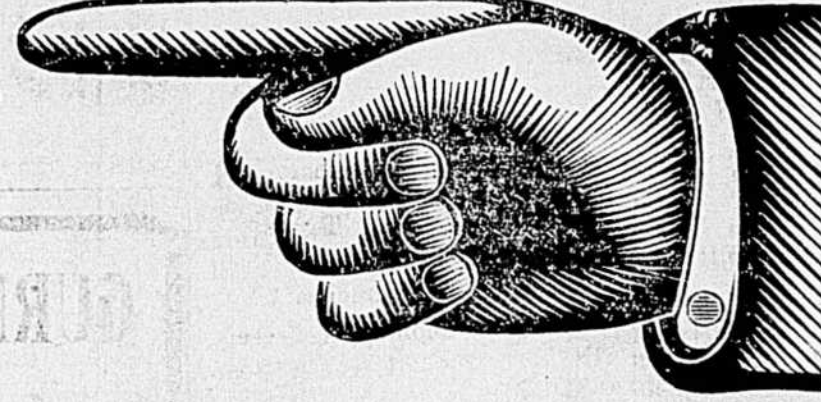


Les deux Voiturettes dix Chevaux sont des automobiles de valeur, dont le prix au détail est de \$650 chacune et sont garanties pour service actif en pays plat ou accidenté.

Ces voitures ont été achetées de M. A. Gagnon, et sont en exposition à son magasin, No 284-86 rue St-Joseph. Elles sont pleinement

garanties par M. Gagnon comme par les fabricants.

Le lot à bâtir est évalué à \$709 et a été acheté de la Compagnie d'Orsainville, propriétaire de terrains dans le plus charmant endroit des bords de la rivière St-Charles. La carte du domaine indiquant le lot en question sera publiée ultérieurement.



**Le Concours finira
SAMEDI, le 2 Avril
1910
à 10 h. P. M. précises.**

REGLEMENTS DU PRESENT CONCOURS

Coupez formules de nomination et bulletins, ayant soin de suivre la grosse ligne noire, et envoyer au bureau de la Vigie aux soins du directeur du Concours.

Chaque formule de nomination représente 1000 votes et chaque concurrent n'a droit qu'à une seule.

Les bulletins seront publiés de jour en jour dans la Vigie, pendant la durée du concours. Ils seront valables pour le montant de leur nomination qui sera changée de temps à autre pendant le concours.

Libre aux candidats de nous envoyer autant de ces bulletins qu'ils pourront s'en procurer.

ELIGIBILITE.—Toute personne de l'un ou l'autre sexe jouissant d'une bonne réputation, sera admise à concourir en se mettant en nomination en la manière requise.

EXCLUSION.—Aucun employé d'un journal quotidien, non plus qu'aucun membre de sa famille, ne sera admis au présent concours. La Vigie se réserve aussi le droit de refuser l'admission en aucun temps durant le concours à toutes personnes qui pour quelque cause seraient jugées inacceptables.

CONDITIONS DE RESIDENCE.—Les concurrents, dames et messieurs, doivent strictement résider dans le district où ils sont mis en nomination. Cependant, leur sollicitation n'est pas limitée à leur district ; ils peuvent recueillir des votes partout où il leur plaira.

REGLE ABSOLUE.—En acceptant la nomination, chacun des concurrents s'engage à se conformer à toutes les conditions ci-dessus, ainsi qu'à la décision finale de la Vigie dans tous les cas de contestation.

Les districts du présent concours sont divisés comme suit :

DISTRICT No. 1.—Cité de Québec (Greater Quebec), d'après ses limites actuelles.

DISTRICT No. 2.—(Quebec Central et Intercolonial) comtés de Dorchester, Beauce, Megantic, Sherbrooke, Richmond, Wolfe, Bellechasse, Montmagny, L'Islet, Kamouraska, Témiscouata, Rimouski, Malou, Bonaventure, Gaspé.

DISTRICT No. 3.—Comtés de Québec, Montmorency, Charlevoix, Lac St-Jean, Chicoutimi, Saguenay, Portneuf, Champlain, St-Maurice et Trois-Rivières.

DISTRICT No. 4.—Ville et comté de Lévis, Lotbinière, Nicolet, Drummond, Arthabaska et tous les autres comtés non mentionnés dans les trois autres districts.

Pour informations au sujet du Concours, Téléphonez ou écrivez à

LA VIGIE, 8, rue Collins, Quebec.

JOHN G. FIXOTT, Directeur du Concours.

Notre concours

Tableau des concurrents

DISTRICT No. 1.—Cité de Québec (Greater Québec), d'après ses limites actuelles.

Dames

Mlle Gabrielle Richard, Limoilou...	2540
Mlle Cornélie Dostaler, 16 d'Aiguillon...	23828
Mme Trudel, 43 1-2 Sauvageau...	1750
Mme Amyot, 162 St-Olivier...	1049
Mlle Berné, 3ème rue Est, 55-57 Limoilou...	1375
Mlle Marie Rose Bourgeois, 12 rue du Pont...	4750
Mme Bella Ouellet-Daoust, 125 Dorchester...	402490
Mme A. Bilodeau, 125 Richelieu...	1720
Mlle Cécile Jones, 184 du Roi...	131420
Mme Joseph Morissette, 42 Arago...	719560
Mme L. J. B. Beaulieu, 305 St-Joseph...	1200
Mme Jos. Mercier, 19 1-2 Avenue des Erables...	1140
Mme Valmore Dion, 1ère avenue, Limoilou...	1420
Mlle Grégoire Latulippe, 19 rue Lévis...	23460
Mlle Alice Guvvin, 346 St-Jean...	1175
Mlle Aline Bédard, 1136 St-Valier...	9150
Mme Edouard Hunt, 77 rue Dorchester...	2153740
Mme Geo. Lacouture, 193 Ste-Marguerite...	6925
Mme A. P. Fleury, 370 St-Joseph...	8525391
Mlle Alexina Lessard, Auditorium...	11520
Mme Arthur Lafrance, 143 Richelieu...	2150
Mlle Emélie Bélanger, 66 Massue...	82640
Mme Chs. Tessier, 91 Amable...	781530

Messieurs

Léopold Cauchon, 209 Arago...	104630
J. A. Paradis, (Transcontinental), 45 St-Ignace...	1035470
G. Dussault, 48 St-Joseph...	1125
François Marcoux, 15 Ramsay...	1520
Edouard Turgeon, 82 Latourelle...	6320
Charles Simard, 10 Collins...	16320
H. J. Grenier, 8 Collins...	15360
Roméo Depeyre, 308 Prince Edouard...	251380
A. J. Deguise, 200 d'Aiguillon...	4519010
Adolphe Jobin, 19 1-4 des Stigmates...	1020
Philéas Larue, 25 Stigmates...	1340
Joseph Poirier, 348 1/2 Richelieu...	156770
Ernest Robitaille, 342 Arago...	1750
Alfred Bouchard, 45 St-Joachim...	1650
Arthur Boucher, 43 St-Joseph...	1735
L. P. Ferland, 7 St-Eustache...	1940
Adjutor Blouin, 10 St-Michel...	1800
Arthur Fortin, 62 Victoria...	1920
Cap. Emile Trudel, Québec...	113530
Joseph Lamontagne, 153 Est Limoilou...	1840
Eugène Lachance, 2 des Zouaves...	1750
Dr Avila Watters, 403 St-Jean...	1620
Jean Gosselin, 38 Sous le Fort...	1525
Joseph Godbout, 68 St-Joachim...	1740
J. F. Gosselin, 38 Sous le Fort...	1620
L. Bertrand, 211 Latourelle...	3050
P. Bélanger, 72 de la Montagne...	1720
Paul Pineault, Côte du Palais...	1720
J. A. Poulin, 322 St-François...	1540
Joseph Buisson, 60 rue Champlain...	4460
Charles G. Dionne, 60 rue St-Joseph...	1430
Albert Laliberté, 41 St-Jérôme...	1820
M. J. Rouleau, 15 St-Joseph...	6780
J. R. Filteau, Bureau de Poste...	65340
J. L. Dussault, 350 St-Jean...	230750
M. Jos. Vézina, 88 St-Joseph...	10750
W. Demers, 72 St-Joseph...	1725
Lionel G. Beaudré, 58 St-Louis...	1152810
L. Rondeau, 34 Scott...	1725
Jos. Tanguay, 28 Letellier...	1173170
J. Matte, 34 Ste-Famille...	551
O. Paré, 50 St-Nicolas...	5025
G. Brulotte, 61 Côte d'Abraham...	1620
M. Delphis Leblanc, 300 St-Valier...	1540
F. X. Lemieux, Parlement...	4520
Wm. McMartin, 317 St-Valier...	1320

DISTRICT No. 2.—(Québec Central et Intercolonial) comtés de Dorchester, Beauce, Mégantic, Sherbrooke, Richmond, Wolfe, Bellechasse, Montmagny, L'Islet, Kamouraska, Témiscouata, Rimouski, Matane, Beauport, Gaspé, Richelieu.

Dames

Mme Dr Cloutier, Cap St-Ignace...	2540
Mme Geo. St-Pierre, Fraserville...	1520
Mme Emile Gagnon, Rivière du Loup...	817570
Mlle Eugénie Leclerc, Trois-Saumons...	55350
Mme J. E. Beauchemin, Sorel...	2790

Messieurs

Dr J. O. St-Pierre, St-Gervais, Bellechasse...	162460
Dr F. N. Belleau, St-Raphaël, Bellechasse...	1840
Cap. Alfred Mercier, Armagh, Bellechasse...	1250
Dr G. Paradis, Montmagny, (Montmagny)...	1620
A. Pon, Montmagny, (Montmagny)...	502
M. A. A. Paradis, T. C. A., Rés 9 (Dugueslin Monty)...	2150
H. E. Lippé, L'Islet, (L'Islet)...	29250
Aimé M. Dechenes, Village des Aulnais (L'Islet)...	1450
V. E. P. Hudon, Ste-Anne de la Pocatière (Kamouraska)...	2150
E. Michaud, Hôtel Victoria, Ste-Anne de la Pocatière (Kamouraska)...	1920
S. Pelletier, maire Ste-Anne de la Pocatière (Kamouraska)...	1740
Thomas Hudon, Ste-Anne de la Pocatière, (Kamouraska)...	33430
E. Power, maire, St-Pacôme (Kamouraska)...	1840
Jos. Beaulieu, Kamouraska, (Kamouraska)...	1375
H. O. Lachance, St-Pascal (Kamouraska)...	886550
Ernest Lapointe, Rivière du Loup (Témiscouata)...	1300
Louis Fortin, Fraserville (Témiscouata)...	21425
Octave Laurin, Fraserville, (Témiscouata)...	1740
L. A. Lambert, Beauceville, Beauce...	248150
Dr J. H. Desrochers, St-Georges, Beauce...	1225
Alp. Lambert, Ste-Marie, Beauce...	2740
Dr C. A. Coderre, Lac Mégantic...	1340
L. C. Bélanger, Sherbrooke...	3025
B. A. Dugal, Sherbrooke...	1720
Thomas Légaré, Thetford Mines, Mégantic...	1450
Dr J. E. Martineau, Grosse Ile...	1367210
L. S. Robitaille, Sorel, Richelieu...	1850
Art. Côté, dépt. de la Marine, Sorel, Richelieu...	1840
M. Champoux, maison Paradis, Sorel, Richelieu...	2160
C. T. Desjardins, Sorel, Richelieu...	3050
Agénor Chapdelaine, Sorel, Richelieu...	1220
David Caouette, Sorel, Richelieu...	2175
Arthur Beauchemin, Sorel, Richelieu...	2540
Charles Charland, Sorel, Richelieu...	26340
David Boutet, Ste Raphaël...	1310

DISTRICT No. 3.—Comtés de Québec, Montmorency, Charlevoix, Lac St-Jean, Chicoutimi, Saguenay, Portneuf, Champlain, Maurice et Trois-Rivières.

Dames

Mme J. D. Guay, Chicoutimi...	118390
Mme Alb. Rochette, Jeune Lorette...	1520
Mme Frs Bertrand, Jeune Lorette...	1450
Mme Antoine Bastien, Jeune Lorette...	1600
Mme J. B. Carboneau, Roberval...	1320
Mlle Yvonne Du Tremblay, Roberval...	205560
Mme J. E. Godbout, Chicoutimi...	1820
Mme Dr Savard, Chicoutimi...	1450
Mme E. Pagé, St-Raymond...	1250
Mme Mathias Parent, Beauport...	6840
Mme A. H. Falardeau, Ste-Foy...	1810
Mme J. Sion, Ste-Anne de Beauport...	3010
Mme Louis Fortin, Beauport...	2610
Mlle Parent, Ste-Anne de Beauport...	2950
Mlle N. Byrne, Charlesbourg...	18 931
Mme P. A. Galarneau, Montmorency...	181930
Mlle Albertine Labranche, Portneuf...	1320

Messieurs

J. W. St-Pierre, Montmorency...	46350
Geor Légaré, Ste-Foy...	2170
Pierre Savard, Jeune Lorette...	1820
Rh. Pelletier, St-Raymond...	2150
Notaire Savard, Chicoutimi...	11200
L. J. Bertrand, Baie St-Paul...	1420
La Giroux, Beauport Est...	2740
Alp. Grenier, Beauport Est...	1640
Art. Tremblay, Beauport, Montmorency...	72920
M. Plourde, Beauport, Montmorency...	1740
G. A. Delisle, Neuville, Portneuf...	63450
L. J. Gauthier, Les Ecureuils, Portneuf...	1840
G. Cantin, St-Augustin, Portneuf...	1320
F. Leblanc, Ste-Geneviève, Champlain...	3620
Arthur Gervais, Ste-Geneviève, Champlain...	4150
J. A. Lasonde, Trois-Rivières...	10300
Alb. Drolet, Trois-Rivières...	4635
J. H. Tessier, Trois-Rivières...	17360
A. E. Thibault, St-Maurice, Champlain...	1320
A. E. Goyette, Grand-Mère...	2540
Alphonse Arcand, Portneuf, Portneuf...	2020
Lue Pelletier, Rivière Jaune...	7153
Alfred Cambray, E. E. D., Beauport...	5353520
Eugène Giroux, St-Casimir...	1520
P. E. Côté, St-Augustin, Portneuf...	2170
Raoul Fortier, Ste-Anne de Beauport...	1420

DISTRICT No. 4.—Ville et comté de Lévis, Lotbinière, Nicolet, Drummond, Arthabaska et tous autres comtés non mentionnés dans les trois autres districts.

Dames

Mlle Alice Préfontaine, Lyster...	2170
Mme Léo Alain, St-Romuald...	1340
Mme Pierre Cantin, St-Romuald...	1575
Mme Alp. Huard, St-Romuald...	1420

Mme Alf. St-Hilaire, St-Romuald...	1940
Mme Jos. Robitaille, Lévis...	1520
Mlle Eva Thompson, Lévis...	21460
Mlle Marie L. Gagné...	1250
Mme Arthur Alain, marchand, Hadlow Cove...	2180
Mme Octave Brochu, Bienville...	1350
Mme J. A. Robitaille, Lévis...	1525
Mlle P. Robitaille, Lévis...	1120
Mlle Jennie Atkinson, Hadlow...	917300
Mlle Doremana Lévesque, Lévis...	342641
Mme Valère Roy, Lévis...	210590
Mme J. A. Toussaint, St-Romuald...	3220
Mme Adélard Guay, Lévis...	1750
Mlle J. B. M. Boivin, Québec Sud...	1620
Mme Calixte Roy, St-Romuald...	1370
Mme Vve Emile Brunelle, Lévis...	4740
Mme Albert Bouchard, St-Romuald...	1420
Mme Charles Barelly, Lévis...	1125
Mme Achille Picard, St-Romuald...	1585
Mlle C. Darveau, Lévis...	1650
Mme J. Ernest Dery, Lévis...	1340
Mme Joseph Nolin, marchand, St-Romuald...	3120
Mlle Marthe Ouellet, Arthabaska...	1175
Mlle Rose Bégin, Lauzon...	4740
Mlle Alice Powers, Lévis...	3437839
Mlle Adéla Boivin, Plessisville...	3520
Mlle Préfontaine, Lyster...	1625

Messieurs

Edouard Lambert, St-Romuald...	1750
Roméo Pichette, Lévis...	252840
Dr Henry Bégin, Lévis...	1325
Edgar Lamontagne, garde-chasse, Québec-Sud...	5200
Amédée Dion, Kennebec Hôtel, Lévis...	2175
Alfred Verreault, Lévis...	3250
J. Arthur Carrier, régistrateur, Lévis...	2150
Adélard Lajoie, organiste, Lévis...	2150
Dr D. E. Barras, Lévis...	1920
Arthur Dorval, E. C. Lévis...	4370
Philippe Dorval, Lévis...	1020
Rémi Bégin, Bienville...	1750
Alphonse Bernier, Lévis...	3150
A. T. Beaulieu, Lévis...	21600
A. T. Beaulieu, Lévis...	1620
Edm. Bernard, Ste-Emélie, Lotbinière...	6500
J. E. Parrot, Ste-Emélie, Lotbinière...	78470
Dr Laberge, Lotbinière...	1750
Alb. Lemay, Lotbinière...	1660
J. A. Garneau, Lotbinière...	1250
Arthur Delille, Victoriaville, Arthabaska...	1340
Jos. Barry, Charny...	32390
Wilfrid Martin, Lévis...	33460
Roméo Bilodeau, Lévis...	2150
Aimé Dion, Lévis...	4520
Geo. Ruelland, Lévis...	10270
Dr A. Bélanger, St-Joseph de Lévis...	1320
J. Ad. Huot, New-Liverpool...	180360
Emile Dubé, St-Agapit...	1850
Arthur Delisle, Victoriaville...	3260
A. H. Jarest, Charny...	5150
Dr J. R. Lafleche, Warwick...	2150

N. B.—La liste ci-dessus ne comprend pas les nominations reçues trop tard dans le cours de la journée d'hier. Elle sera complétée demain.

Téléphone 1917

PICARD & BUREAU

INGENIEURS

MECANICIENS.

Bureau privé : 332, Rue St-Valier.

Usine : 5, "Laliberté"

QUEBEC.

Pompe à vapeur	Élévateur	Hydraulique
" " alimentaire	" " " " " "	" " à pouvoir.
" " réservoir		
" " incendie		
" " air		
" " air chaud		
" " circuler		
" " liqueurs		
" " hydraulique		
Élévateur Electrique		

Escaliers et Echelles

de Sauvetage

Réparations d'automobiles exé-

cutées avec soin.

Toutes machines pour manufac-

tures, réparées ou améliorées

suivant les règles de l'art.

[Signé] Thomas Mulvey

Sous-Secrétaire d'Etat.

29 mars.

Feuilleton littéraire de la VIGIE

JOURNAL

— DU —

Marquis de Montcalm

Durant ses campagnes en Canada

No. 115 de 1756 à 1759

Quatre sauvages Loups, servant de guide à trois officiers anglais de l'armée du général Amherst, qui avoient passé par la baie de Mississcoui, ont été surpris par des Abénaquis et conduits au village de Saint-François. Le P. Riverain, jésuite, a envoyé chercher du monde aux Trois-Rivières, qui a conduit le tout à bord de M. Canon, qui les a mis aux fers, procédé fort simple puisque les officiers étoient déguisés et porteurs de lettres. Elles sont toutes d'officiers particuliers qui se félicitent du succès de leurs armes. Les fidèles Abénaquis ont résisté aux offres d'argent et de colliers. Ces officiers étoient chargés de traiter avec les sauvages, et leur instruction enjoignait à M. Wolfe de ratifier

ce qui auroit été arrêté, ainsi que les arrangements qui lui seroient proposés verbalement. Les lettres interceptées sont datées du 8 de ce mois. Il faut en conclure que ce chemin est fort difficile. M. le marquis de Montcalm n'en a pas moins averti M. de Bourlamaque, afin qu'il prit et renouvelât des précautions. Les Abénaquis seront récompensés. Aucune des lettres ne parle des Rapides, ce qui fait bien augurer pour cette partie.

M. Wolfe continue à brûler. Deux soldats de la marine ont voulu désertir : un petit poste de volontaires en a tué un dans l'eau et pris l'autre ; il a été exécuté. Lettre de M. de Bourlamaque du 2, à onze heures du soir.

26 août 1759.—Les ennemis construisent une barque de dix-huit canons et deux bateaux plats de quatre pièces de 24 sur le lac Champlain. Leurs préparatifs faits, ils agissent. C'est le rapport de trois déserteurs qui arrivent à M. de Bourlamaque et qui lui apprennent en même temps que le capitaine Kennedy étoit parti sous une escorte de Loups pour apporter des nouvelles du général Amherst à M. Wolfe. C'est le même qui a été pris par les Abénaquis du village de Saint-François.

Le projet d'attaquer les vaisseaux se renouvelle. J'ai fait partir ce soir quatre-vingt-dix-sept matelots qui étoient répandus dans les batteries de la ligne ; je les ai conduits au pont, où ils se joignent avec quatre cents qu'on tire des batteries de la ville, et s'embarquent avec de grands cris pour se rendre à Jacques-Cartier. M. le marquis de Montcalm n'approuve pas cette expédition. Dégarnir nos

batteries, se défaire des grenadiers, pourquoi faire? Ne sommes-nous pas trop heureux de nous soutenir?

Je suis venu à mon retour proposer à M. le marquis de Vaudreuil quelques arrangements, afin qu'en cas d'attaque les batteries fussent servies.

Il refusa de m'entendre et me pria d'épargner des inquiétudes déplacées, puisqu'il étoit sûr que nous ne serions pas attaqués. "Puisque vous en êtes certain, monsieur, j'ai l'honneur de prendre congé de vous". Et je partis après ce compliment et allai trouver Monsieur le major général pour le prier de pourvoir à l'essentiel, en cas de besoin.

Un sergent déserteur nous est arrivé cette après-midi, par le bas du Sault qu'il a passé à gué malgré la fusillade et sept coups de canon à mitraille. Le P. Beausset lui a sauté au collet à son arrivée et l'a prié de se confesser, ce qu'il a refusé. Il dit dans ses dépositions que les vaisseaux qui sont au-dessus de Québec doivent descendre sous peu de jours, que l'on doit s'emboîser devant la ville et l'attaquer. Je ne sais s'il dit vrai ; mais il seroit singulier que M. Wolfe s'en tint aux incendies, taquer. Je ne sais pas s'il dit vrai ; mais il seroit aux ravages et à une seule tentative assez mal conduite, qui lui coûta quatre cents grenadiers, le 31 juillet sans aucun fruit ; il faut que cet homme finisse par un grand effort, par un coup de tonnerre.

27 août 1759.—Rien d'intéressant jusqu'à dix heures du soir que, la nuit étant très obscure, gros vent nord-est et la marée montante, nous entendîmes un assez grand feu d'artillerie de nos batteries de la ville. On n'hésita pas à penser que les can-

mis ne fissent encore monter des vaisseaux au-dessus de cette place. M. le marquis de Montcalm monta sur-le-champ à cheval pour se rendre chez M. de Vaudreuil. J'eus l'honneur de l'y accompagner. Nous apprimes en chemin qu'il avoit passé cinq vaisseaux. On dépêcha des courriers à nos postes de Sillery, Pointe-aux-Trembles, etc. Les troupes de la droite prirent les armes, et, deux heures après, tout étant tranquille, M. le marquis de Montcalm les a fait rentrer et s'en revint chez lui.

28 août 1759.—Le temps a été détestable toute la nuit. Un accident causé par la négligence d'un des servants des batteries de la ville, joint au feu de l'ennemi, nous a coûté quatre hommes tués et dix-huit blessés.

Les Anglois peuvent, ce me semble, avoir plusieurs objets à la fois : premièrement, de former une chaîne avec leurs navires pour intercepter nos convois ; secondement, de brûler nos frégates ; troisièmement, de favoriser des débarquements ; quatrièmement, de nous faire dégarnir la gauche et même la ligne entière et de venir nous y attaquer.

On a annoncé aujourd'hui la réduction des vivres, jusqu'au 15 septembre, qu'on espère en avoir de Montréal. On dédommagera du quarteron de pain qu'on retranche par un coup d'eau-de-vie et l'on tiendra compte en argent de ce quarteron.

Les moissons se font dans la partie de Montréal, plus précoce que celle-ci. On prétend qu'on n'a jamais eu d'apparence d'une plus belle récolte.

(A suivre)

HATEZ-VOUS ! HATEZ-VOUS !

LE GRAND CONCOURS DE \$6,000.00

DE "LA VIGIE"

se terminera à 10 heures P. M. ce soir.

Les votes qui seront comptés devront être déposés dans la boîte à l'heure indiquée.

QUEL EST VOTRE CANDIDAT ? C'est la dernière chance que vous avez de l'aider à gagner l'un des nombreux prix de valeur.

La boîte au scrutin déposée à **LA VIGIE** sera remise à 10 heures aux juges qui iront alors au Théâtre Olympia faire le décompte final et proclameront les vainqueurs.

LE PUBLIC EST INVITE.

N'OUBLIEZ PAS QU'IL Y A 20 PRIX ET PAR CONSÉQUENT IL Y AURA 20 GAGNANTS.

Une lettre de M. Chouinard

Québec, 1er avril 1910.
Monsieur le rédacteur,

En lisant la réponse de sir Georges Garneau, je me suis demandé s'il serait vraiment compétent lui-même à remplir les fonctions de secrétaire de la Commission des Champs de Bataille, car un secrétaire modèle aurait lu avec attention ma lettre avant d'y répondre.

Je me suis plaint de ce que les journaux ont annoncé que j'avais donné ma démission, chose que je n'ai jamais faite. Mais je n'ai jamais pris à partie ni la Commission, ni aucun de ses membres, comme ayant répandu cette nouvelle.

Je n'ai jamais contesté à sir Wilfrid Laurier la paternité de l'idée de la nationalisation des champs de bataille. Au contraire, je proclame volontiers son titre incontestable à la reconnaissance des citoyens de Québec pour avoir placé cette entreprise sous le contrôle du Gouvernement du Canada comme œuvre d'utilité publique et vraiment nationale. Quant à l'évolution de l'idée d'un parc sur les Plaines d'Abraham, embrassant le plus possible du terrain de nos champs de bataille, nos historiens en raconteront l'histoire. Je n'ai nullement eu de prétention sur ce point. Ce que je réclame comme mon œuvre en fait de programme, etc., est admis par sir Georges lui-même.

Je me suis plaint de ce qu'on refuse de remplir des promesses formelles. Ces promesses ont été faites au début des préparatifs, et dans un temps où personne ne songait à faire des distinctions

coisuses entre les fêtes du centenaire et la nationalisation des champs de bataille.

Dans ce temps-là, on disait simplement : les fêtes, et le parc futur des Champs de Bataille ne devait être, dans l'espoir de tous, qu'un des souvenirs tangibles de la célébration.

Personne, non plus, n'invoquait alors l'incompatibilité des fonctions multiples dont on chargeait mes épaules et encore moins ma lamentable incompetence et ma nullité comme administrateur, dont sir Georges Garneau parle maintenant d'un cœur si léger, comme si ce n'était pas attiquer une réputation qui vaut la sienne.

Dans ce temps-là, tout était bien, ce pas une voix discordante ne se faisait entendre sur mon compte, ni au Comité des Citoyens, ni dans la fameuse Commission.

C'est que, voyez-vous, on trouvait commode alors d'exploiter à outrance mon zèle et mon enthousiasme, mes connaissances et mes recherches toutes faites, mon travail du jour et de nuit. Encore en 1909, au mois de mars, dans une soirée passée au Viger, à Montréal, on trouvait tout bien du moins, on le disait encore, et on me promettait entière satisfaction. "Oeuvres d'imagination !" dit-on maintenant, avec un geste de superbe dédain, et pourtant, cette œuvre elle était assez pratique, comme on dit même dans le haut commerce, pour que le merveilleux organisateur qu'était M. Lascelles ait pu la mettre en action, avec le succès qu'on connaît et toute entière, en dépit de l'opposition et des craintes puériles de quelques âmes timorées.

Qui pourrait expliquer un tel

revirement d'opinion, et comment le justifier aujourd'hui ?

Quoi qu'en dise sir Georges, j'ai fait, et bien avant lui, la preuve de ma compétence et de l'utilité de mes services, et je ne crains pas d'en appeler sur ce point au témoignage de ceux qui connaissent les œuvres nombreuses auxquelles j'ai été mêlé.

Mais, quittons ce terrain, aussi dangereux peut-être pour sir Georges que pour moi, et passons à d'autres arguments et d'autres affirmations que je dois relever.

D'abord, de quel droit vient-on traîner dans ce débat le chiffre de mon salaire comme greffier de la cité ? Quelle relation y a-t-il entre ce salaire et les émoluments qu'on m'a payés ou que me doit encore la Commission ? Si c'est pour me désigner à la vindicte les quelques contribuables grinceux, heureusement assez rares, qui en veulent au salaire des hauts fonctionnaires dans tous les services publics, le procédé est, pour ne pas dire plus, peu délicat, et pas du tout chevaleresque envers un pauvre C. M. G.

Pourquoi parler de \$4,000 (je n'entends pas disséquer ce chiffre qui, pourtant, n'est pas correct), payés pour services rendus, sans dire en même temps que ces services sont réputés sur une période de trois ans de travail ardu et continu ? D'ailleurs, la plus forte partie de ce montant a été payée sans réclamation par le Comité des Citoyens.

Sir Georges traite bien cavalièrement cette question de salaire. Il est vrai, qu'il a eu l'avantage de trouver dans la salière paternelle de quoi le faire monter au rang des princes de la finance, et il croit pouvoir s'arroger le droit

de regarder de bien haut les petites gens qui ont besoin de se faire un salaire pour vivre. Il oublie, naturellement, que le montant auquel se chiffre un salaire est invariablement apprécié d'une manière différente et toute opposée, d'un côté par celui qui paie, et de l'autre, par celui qui reçoit. Le procédé de sir Georges manque de générosité et n'est pas digne de lui.

Maintenant, quant aux \$600 que j'ai, dit-on, reçus de la Commission, voulez-vous savoir pourquoi je n'en ai pas parlé ? D'abord, ce n'est pas \$600, mais \$570 seulement. C'est parce que cette somme m'a été payée le 12 septembre 1908, sur résolution, qui se lit comme suit : "In recognition of the laborious work and responsibility which devolved upon the Joint Secretaries of the Commission, and, considering the many expenses to which they have been put, resolved : 'That a sum of five hundred dollars each is hereby voted to H. J. B. Chouinard, Esq., C. M. G., and to Mr. H. G. Doughty, C. M. G., joint interim secretaries of the Commission, in recognition of their services.'"

Comme j'hésitais à accepter cette somme, M. Courtney me persuada que ce n'était pas un paiement à titre de salaire, et croyant encore à la justice que j'attendais de la Commission, j'acceptai.

On n'avait pas évidemment encore constaté ma "lamentable incompetence" et l'"inutilité de mes services".

J'ai souvent pensé depuis qu'on avait voulu nous faire digérer mieux à M. Doughty et à moi, le souvenir des temps durs, où pendant les fêtes, nous piétinions tous deux dans les rues comme de pui-

vres pékins (la Commission ne nous ayant jamais rien offert pour nos dépenses personnelles) pendant ce temps de bombance pour les cochers, où chaque course de voiture coûtait de \$5 à \$10, tandis que ces messieurs se prélassaient quinze jours durant dans des auto-cars de luxe à \$10 par jour chacun.

Et voilà pourquoi je n'ai pas parlé de ces \$500, ne les ayant pas acceptés en acompte de salaire, mais comme remboursement de dépenses personnelles.

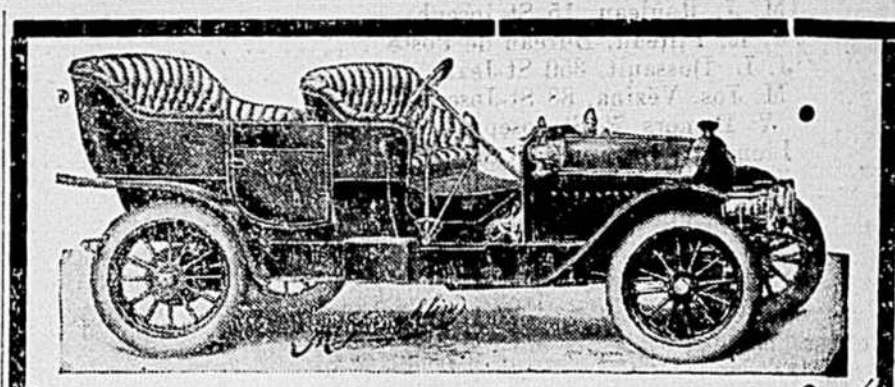
Il me reste maintenant à relever un coup perfide, une tentative d'ameuter contre moi, par comparaison, "ceux qui ont donné gratuitement," à l'œuvre du centenaire leur temps, leur intelligence et leur savoir-faire, avec un infatigable dévouement.

J'en ai rencontré un très grand nombre, et nul plus que moi n'apprécie la valeur des services qu'ils ont rendus. Pas un d'entre eux ne m'a jamais reproché la rémunération que j'avais richement gagnée par mon travail. Par contre, j'en ai vu qui se plaignaient amèrement du manque d'égards et de générosité de la Commission à leur endroit.

Ce débat a duré assez longtemps, de mon côté, il est clos. Le public en sait suffisamment pour juger entre la Commission, sir Georges et moi.

Je ne crains pas le jugement qu'on portera plus tard, pas plus qu'aujourd'hui sur la part que j'ai prise et sur le rôle que j'ai joué dans les fêtes du IIIe centenaire. Merci, monsieur le rédacteur, de m'avoir ouvert les colonnes de votre journal, et croyez-moi,

Bien à vous
H. J. B. Chouinard.



Ayez DES MAINTENANT VOS AUTOMOBILES

ET ENGIN A GAZOLINE EN BON ORDRE POUR LE PRINTEMPS

IL NOUS FAIT plaisir d'annoncer au public de Québec et des alentours que nous avons à notre emploi des ouvriers expérimentés venant des usines de la Mercedes Co. de Anvers et Bruxelles.

NOUS manufacturons et réparons toute partie d'automobile et d'engin à gazoline. Nous garantissons PLEINE et ENTIERE satisfaction.

Nous avons en réserve plusieurs nouveaux modèles d'automobiles marques **McLaughlin Buick** et **Reo Automobile**, aussi ligne complète d'engin à gazoline, marque **Ferro et Fairbanks**, et accessoires de toutes sortes pour bateaux fonctionnant par moteur.

Une visite est sollicitée

The Quebec Automobile and Launch Company.

18 m. 1910.-2. s.

Pour allumer vos poêles

Demandez à votre épiciers le char-

bon de bois "STANDARD".

EXIGEZ LA MARQUE "CASTOR"

Le seul charbon de bois dur, fait dans la Province de Québec, par

Découpez le Castor sur chaque sac, un certain nombre vous donne droit à un magnifique cadeau.

Standard Chemical Coy., Ltd.

Léo Gaudry, Gérant Tél. 3320

... 92 rue ST-ROCH, QUEBEC ...

DEMANDEZ LE TABAC Coupé PRAIRIE DOUX A FUMER

Manufacturé par La Cie B. Houde, Limitée

Québec

CHRONIQUE LOCALE

BULLETIN METEOROLOGIQUE

Toronto 1.—Temps passablement doux sur toute l'étendue du Dominion, excepté en Colombie Britannique et dans l'ouest de la Nouvelle-Ecosse, où il y a eu beaucoup d'averses.

Température: Minimum et maximum.—Ottawa 34.56; Montréal 36.52; Québec 36.42.

Bas St-Laurent et Golfe.—Vents modérés d'ouest, passable et doux.

Wagon militaire en panne

Hier après-midi, vis-à-vis de la traverse, une voiture militaire a fait naufrage. L'essieu de derrière céda tout-à-coup et les deux soldats qui conduisaient la voiture ont pris un billet de parterre. Personne de blessé, mais ce ne fut pas affaire très facile de détacher l'essieu pour remonter la voiture à la citadelle.

Aviz

L'électeur de St-Roch qui signe REX voudra bien nous confier son nom s'il veut que nous publions sa correspondance.

L'Opéra italien

Une belle acquisition du "Grand Opéra" italien est celle du fameux ténor Huberto Sancerli engagé au Metropolitan Opera House à New-York jusqu'à ces derniers temps. Il doit partir prochainement pour l'Italie afin de remplir plusieurs engagements.

M. G. del Chiaro est un baryton d'une voix sonore et puissante. Il est justement de retour d'un fameux engagement à la Havane où il chanta avec Mme Nardica.

Les autres artistes qui composent le Grand Opéra sont d'une habileté incontestable. Ce sont: Cesare Fredli, ténor de Castan-zi de Rome, Mme Colombini, soprano de Boston, Mme T. Bellini, M. N. Bari.

Les pièces à l'affiche sont: Un Ballo in Maschera, Il Travatore et La Traviata.

Accident fatal

M. Joseph Picard, cultivateur de la paroisse de St-François, I. O., est décédé hier matin à l'Hôtel-Dieu de Québec.

Il y a six jours, il se faisait couper une main dans un moulin à scie à St-François et on le transporta à l'Hôtel-Dieu de Québec. Des complications étant survenues, le blessé, âgé de 50 ans, a succombé hier matin suites de cet accident.

Au théâtre Olympia

A 10.30 h. ce soir, au Théâtre Olympia, rue St-Jean, seront adjugés les 20 prix, d'une valeur de \$100,000, donnés absolument gratis par la Vigie pour son grand concours de popularité.

Le personnel du Théâtre nous prie d'annoncer que les représentations de vues animées commenceront à 7.15 h. au lieu de 7.30 h. afin que ces représentations soient terminées à 10 h.

TABAC CHAMPLAIN

A fumer et chiquer

A l'Hotel-de-Ville

LONGUE SEANCE

Séance du conseil-de-ville, à 8 h., hier soir.

Présents: Son Honneur le maire, MM. les échevins Campbell, Cannon, Lavigne, Pouliot, Côté, Guillot, Collier, Lockwell, Morin, Lantier, Delisle, Bergevin, Lamontagne, Meserve, Dinan, Verret, Paquet, Barbeau, Gosselin, Emond, Cumming, Plamondon, Jobin, Goadet, Monaghan, Trudel, Lavallée, Mulrooney et Shink.

La, une lettre de Mgr Gauvreau demandant qu'on accepte sa résignation comme membre de la commission scolaire, vu son grand âge. Sa résignation est acceptée par le Conseil, avec regret. M. Cloutier, curé de Jacques-Cartier, est proposé et accepté pour remplacer à cette charge.

La, une lettre de M. Lavertu, secrétaire de l'Union des cochers de Québec, disant qu'à une réunion des cochers en a décidé de demander au conseil de porter de 25c. à 50c. le tarif d'une course d'un quart d'heure ou moins; de réduire de \$11.00 à \$6.00 la licence et de mettre en force la loi aux cochers de la Québec Transfer et cochers d'hôtels.

Une requête des citoyens de Québec recommandant d'augmenter le salaire des pompiers et des constables est ensuite présentée.

La, une lettre de M. Marsan, secrétaire du comité d'organisation de la célébration du cinquantième de la Société St-Jean Baptiste de St-Sauveur qui doit être faite en 1912, demandant à la ville de contribuer à l'érection d'un monument au fondateur de cette société et premier pasteur de la paroisse de St-Sauveur, le Père Durocher.

Plusieurs requêtes sont présentées pour obtenir l'évaluation du coût de pavage pour certaines rues.

Les rapports des comités sont ensuite adoptés.

Le troisième rapport du comité des amendements à la charte est déposé sur la table du conseil. L'emprunt est porté de \$350,000 à \$400,000.

L'échevin Jobin propose ensuite que le nombre des licences ne soit pas augmenté à cause de l'annexion de Limoilou. Il trouve que 100 licences pour Québec c'est beaucoup trop déjà.

L'échevin Bergevin reproche à l'échevin Jobin de toujours revenir à cette question des licences. Il est d'avis que le conseil a autre chose de plus important à faire. Ce serait mieux, à son avis, de s'attaquer aux restaurants chinois plutôt qu'aux hôtels actuels. Dans ces restaurants on vend de la bière, son et de grands désordres y sont souvent constatés.

L'échevin Trudel, comme second, dit que les citoyens de Limoilou ont déjà refusé toute licence et qu'en conséquence il a cru devoir appuyer la motion de l'échevin Jobin.

L'échevin Lamontagne propose que des mesures immédiates soient prises pour faire disparaître la barrière du pont Durocher.

L'échevin Verret trouve que c'est aller trop vite en besogne. Tout le conseil est de cet avis. Cette question demande beaucoup d'étude. Le comité des amendements à la charte l'étudiera et fera rapport au conseil.

Le maire dit qu'il a demandé à la commission des Chemins à Barrières ce qu'il en coûterait pour reculer les barrières aux limites de la cité. Il n'a pas encore eu de réponse.

Les échevins Cummings, Shink et Dinan se prononcent contre l'allocation de \$150.00 au 9e régiment. Cette proposition est adoptée sur division.

Les nouveaux amendements à la charte sont adoptés. On donnera nouveaux avis à la Législature. L'échevin Gosselin propose alors, aux applaudissements du conseil, la motion suivante:

"Qu'un protêt notarié soit signifié à la Canadian Northern, comme succédant à la Compagnie de chemin de fer Le Grand Nord, pour la somme de rendre et rembourser à la cité de Québec dans les 15 jours qui suivront la signification du dit protêt la somme de \$200,000 accordée comme subvention par la dite cité de Québec, suivant un contrat passé entre cette dernière compagnie et la dite cité le 22 juillet 1898 devant le notaire Jos. Allaire vu que la dite compagnie a failli de remplir les conditions de la dite subvention et qu'à défaut de remboursement de la dite somme dans le délai une action soit intentée contre la dite compagnie pour obtenir le dit remboursement."

L'échevin Cannon propose que, sur recommandation de l'ingénieur de la cité, un comité de trois membres, les échevins Pouliot, Cannon et Morin, soit formé pour obtenir des gouvernements fédéral et local, une subvention annuelle pour l'embellissement de la cité. Cette motion est adoptée.

L'échevin Cummings propose ensuite que le chef des pompiers soit autorisé par le conseil à visiter avec ses hommes les différents édifices importants de la ville, manufactures, magasins, entrepôts et autres, pour en connaître les aires en cas d'incendie.

L'échevin Verret est d'avis que le comité du feu a toute l'autorité voulue pour donner les ordres et que l'intervention du conseil en cette matière donnerait à entendre qu'il y a méconnaissance, pour ne pas dire plus, entre le président du comité du feu et le chef, ce qu'il sait n'être pas vrai.

Les échevins sont tous d'opinion que la brigade du feu doit être au courant de toutes les issues des établissements importants pour donner un service efficace en cas d'incendie.

La motion est référée au comité du feu.

L'échevin Côté propose ensuite qu'on étudie la question d'établir un service de patrouille.

Sa motion est référée au Comité de Police.

On nous permettra de faire remarquer que quelques échevins semblent prendre plaisir à parler souvent et à tout propos. Nous aimons à croire que c'est un défaut de débutant et que l'expérience aidant, on reviendra bientôt rappeler aux règles de la procédure.

"Bonne réputation"

La réputation de notre tailleur n'est plus à faire. Le verdict est: "satisfaction ou argent remis." Voyez notre assortiment de tweeds et donnez votre commande.

Faguy, Lépinay & Frère,
254-264, rue St-Jean.

30-31-1-2

Ecrou de la prison de Québec

1er avril 1910.

Nombre de prisonniers sous sentence de la Cour...	1
Nombre de prisonniers sous ordonnance de police...	50
Nombre de convictions sommaires pour vols...	8
Nombre de convictions en vertu d'autres actes...	5
Nombre de marins attendant leur procès...	1
Nombre de détenus militaires...	1
Nombre de détenus sur ordre verbal...	1
Nombre de prisonniers d'autres prisons...	2

Total... 69

4 des ci-dessus sont des femmes.

"Sans paiement"

Faites dès maintenant votre choix de tapis, prélatins, rideaux et garnitures de maison. Nous les gardons ici jusqu'à ce que vous en ayez besoin sans aucun frais extra.

Faguy, Lépinay & Frère,
254-264, rue St-Jean.

La couleur favorite des élégants

Il y a plus d'un mois, M. Proulx annonçait que le gris serait la couleur la plus populaire pour complets d'hommes ce printemps.

Ceci a été pleinement démontré par le grand nombre de beaux complets "Fit Reform" qu'on a vus sur la rue.

M. Proulx affirme que les demandes pour complets gris ne font qu'augmenter, grâce à cet état de chose il reçoit continuellement de nouveaux styles et patrons pour répondre aux demandes.

L'inspection d'un grand nombre d'effets du meilleur goût actuellement exposés aux vitrines du Fit Reform, 94-96, rue St-Joseph vous fera découvrir des styles d'un goût exquis et tout nouveau.

Théâtre Olympia

On nous prie d'annoncer que le Théâtre Olympia donnera sa première représentation de vues animées à 7.15 h. au lieu de 7.30 h. ce soir, samedi, le 2 avril, vu que ces représentations devront finir avant l'heure habituelle.

Chez la police

Un record a été accompli hier soir au poste central. Il y a eu 26 protections pour la nuit. C'est le plus grand nombre de sans-travail encore enregistré chez la police depuis six mois.

Ces individus, pour la plupart employés à la construction de chemins de fer, après un chômage cet hiver, reviennent à Québec pour choisir leur nouvelle résidence.

DIAMANTS, -:- BIJOUTERIES

— LE PLUS —

Grand Magasin de Bijouteries de Québec

ASSORTIMENT le plus complet et le plus varié de bijoux de toutes sortes et de tous prix.
Bagues de 50c à \$500.00, Montres de 95c à \$300.00, Epingles de Cravates de 25c à \$200.00.
Superbe collection de diamants de premier choix à des prix défiant toute concurrence.
Grande variété de cadeaux, coutellerie, argenterie, pendules, statuettes, etc., etc.

ARTHUR PAQUET

Manufacturier de Bijouteries

65-67 E ST-JOSEPH

QUEBEC

Tel. 2537

Décorez vous-même vos fenêtres avec la

Vitrophanie

LA DERNIERE NOUVEAUTE

Facile à appliquer, ..

.. Très économique,

Donne l'apparence des verrières

artistiques aux vitres ordinaires

DEPOSITAIRES GENERAUX

Marier & Tremblay

LIMITEE

Coin des rues Desfosses et du Pont

QUEBEC

Téléphones 2162, 2163



Archer & Co.

MARCHAND DE

BOIS et CHARBON

138-140, rue St-André

Téléphone 646

JEAN DROLET

BOUCHER DE LARD
ET DE BOEUF...

No. 41, Marche Champlain

QUEBEC.

Lard frais et salé,

Boeuf frais et salé,

Jambon, Saucisson, Graisse,

Beurre, Oufs,

Viandes hachées, etc.

